

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> novembre 2021*

## Pétition

### **Non aux amendes abusives infligées aux taxis genevois**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

De nombreux taxis se voient amendés des sommes allant jusqu'à 5000 francs et plus pour des infractions liées à des mauvaises manipulations dans l'utilisation des disques dans le tachygraphe, appareil qui date d'un autre temps et qui à l'ère du numérique devrait être remplacé. Le montant de ces amendes est disproportionné par rapport aux revenus des chauffeurs ce qui est contraire au principe de la loi. De plus, la même infraction est sanctionnée au nombre de disques contrôlés. Or, on ne peut être sanctionné plusieurs fois pour la même infraction dans la même amende ! Il faut donc agir ! **Par cette pétition, nous demandons à ce que cette pratique cesse !!!!**

*N.B. 319 signatures*  
M<sup>me</sup> Gabrielle Le Goff  
Présidente de l'Union des taxis  
genevois (UTG)  
La Voie-du-Coin 28  
1219 Le Grand-Sacconnex